
Relevé de Décisions du COFIL du COSTEA

Le 03 Juillet 2019, à l'AFD Paris

Participants

Président : Ali BETY (Initiative 3N, Niger)

Représentants des acteurs des politiques d'irrigation : Nabi ALOUSSI (Ministère de l'Agriculture, Maroc), Khaly FALL (SAED), Pascal GBENOU (ROPPA), Abdelkader HAMDANE (Tunisie), Aliou KOURE (ONAHA, Niger), Clément OUEDRAOGO (CILSS)

Représentants des ministères français des affaires étrangères et de l'agriculture : Guillaume BENOIT (MAA/CGAAER), Marie SCHILL (MAE), Dominique ROLLIN (MAA/CGAAER)

AFD : Gilles KLEITZ (NAT), Christian FUSILLIER (ARB), Zacharie MECHALI (NAT), Matthieu LE GRIX (ARB), Alexia HOFMANN (ARB), Quentin BALLIN (ARB)

AFEID : François BRELLE, Camille AYALA

Secrétariat Technique Permanent du COSTEA : Sami BOUARFA (chef de projet), Caroline COULON (chargée de projet), Akissa BAHRI (représentante Méditerranée), Sidy Mohamed SECK (représentant Afrique de l'Ouest), Jean-Philippe VENOT (représentant Asie du Sud-Est)

AMO du COSTEA : Vincent TANGUY (E-SUD)

Contexte et objectifs

Cette réunion permet pour la première fois de réunir le COFIL du COSTEA dans sa nouvelle composition, recentré non plus sur les membres du COSTEA, qui constituent désormais le CST, mais essentiellement composé de représentants des acteurs des politiques d'irrigation dans les pays d'intervention de l'AFD, des ministères des affaires étrangères et de l'agriculture, du maître d'ouvrage, l'AFEID, de son bailleur, l'AFD, et du Secrétariat Technique Permanent du COSTEA (STP).

Il se situe à deux ans du démarrage de la phase 2 du COSTEA et un peu plus d'un an après le COFIL du 6 avril 2018 qui a entériné des décisions majeures concernant le fonctionnement et l'orientation du projet. Il se tient dans une période clé du projet, qui s'apprête à lancer concrètement d'ambitieux travaux de production de connaissances et d'activités de partage d'expériences, sur de nombreuses thématiques, dans plusieurs pays.

Les objectifs de cette réunion étaient avant tout de partager les objectifs, l'historique de réalisation depuis sa première phase et l'orientation stratégique du COSTEA.

Une réunion du Conseil Scientifique et Technique du COSTEA a eu lieu la veille et l'avant-veille (1-2/07/2019) notamment pour débattre des nouveaux sujets à intégrer dans la programmation du COSTEA.

Le dossier préparatoire de ce COFIL était constitué du rapport d'exécution final du COSTEA-1 (2013/2017) et du rapport d'avancement du COSTEA-2. Le support de présentation préparé pour ce COFIL constitue une documentation complémentaire de ce Relevé de Décisions. L'ensemble de ces documentations sont disponibles sur [l'Espace de Collaboration des membres du COSTEA](#).

Relevé de Décisions

1. Organiser une consultation du CST pour évaluer l'intérêt des membres (dont l'AFD) pour le COSTEA

La question de la manière dont les travaux du COSTEA bénéficient à l'AFD, des critères d'évaluation qu'elle envisage pour ce projet, et de l'intérêt même du COSTEA pour son bailleur a été soulevée en début de réunion. L'AFD a apporté des précisions sur l'intérêt et la valeur ajoutée pour ses besoins opérationnels de certains travaux du COSTEA. L'agence considère en outre que cet intérêt doit être partagé avec ses partenaires et avec les membres du COSTEA de manière égale, et qu'il s'agissait d'un projet multi-acteurs pour un partage des connaissances et une capitalisation collective. Cependant, du fait de son rôle de financeur du COSTEA, il est aussi reconnu que le rôle qu'exerce l'AFD n'est en pratique pas symétrique à celui des autres parties-prenantes. La question de la capacité d'influence du COSTEA sur la stratégie

de l'AFD reste ouverte.

Afin de mesurer les intérêts qu'ont les parties-prenantes du COSTEA, l'AFD a proposé que le STP puisse mener une consultation auprès du CST. Après réflexion, l'AFEID et le STP considèrent que le moment de sonder à nouveau les membres du CST sur une telle question identitaire n'est pas venu. Le CST a en effet déjà été consulté à plusieurs reprises : dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du COSTEA-1 en 2016, des consultations post-évaluation pour aboutir à la Charte du COSTEA et au Cadre Stratégique en 2016 et 2017, de l'Appel à propositions et de l'enquête d'intérêt soumise lors du CST d'évaluation de l'Appel à propositions en octobre 2018, et des différentes réunions du CST et du COFIL au moment de la refonte des modalités de fonctionnement du COSTEA. Le COSTEA doit un minimum faire ses preuves avant que ne soit lancée une telle consultation. Il est donc proposé que l'opportunité d'une consultation soit discutée entre le STP et l'AFD lors de la mission de supervision.

2. Elaborer un cadre logique d'intervention du COSTEA

Le STP a présenté l'ensemble du champ thématique couvert par les 7 Actions Structurantes déjà identifiées et les Actions qui intègrent au fil de l'eau la programmation du COSTEA. Le COFIL estime que ce champ thématique mériterait d'être explicité d'une manière cohérente et articulée.

Le STP propose d'y travailler d'ici la prochaine mission de supervision prévue en novembre 2019, en vue d'une nouvelle version du cadre stratégique annoncée dans le rapport du COSTEA2 et d'y faire le lien entre les défis du COSTEA, les Actions Structurantes et les nouvelles Actions Collectives.

3. Compléter les travaux du COSTEA par des actions mobilisant collectivement ses membres

Le CST (réuni les 1 et 2/07/2019) a étudié cinq sujets, qui de par la nature des activités à prévoir et leur champ thématique, pourraient justifier une mise en œuvre plus rapide, plus souple et plus fluide que les processus appliqués pour les actions structurantes, et une mobilisation plus large et collective de l'expérience, de la connaissance et de l'expertise des membres du COSTEA. Le COFIL a apprécié l'idée d'envisager des modes opératoires favorisant la dynamique collective et donnant au COSTEA une capacité de réactivité plus forte face à des opportunités extérieures ou internes.

Plus spécifiquement, le COFIL a validé :

- le principe d'organiser une journée de restitution des travaux portant sur la **question économique** et d'identifier à cette occasion des travaux qui pourraient être menés dans le cadre du COSTEA 2 ;
- l'intérêt d'identifier des travaux relatifs aux **impacts environnementaux de l'agriculture irriguée et principalement le changement climatique** ; il mandate le STP pour formuler des propositions plus précises ;
- la proposition de produire une note méthodologique pour une action collective et participative relative à la question des **innovations locales en systèmes irrigués** en vue de l'organisation d'une journée d'échange sur ce sujet ;
- la participation du COSTEA et de ses membres, sous la coordination du STP, à des événements organisés par des partenaires sur des thématiques d'intérêts : 1) sur **l'approche territoriale**, à l'occasion d'un atelier au Brésil en novembre 2019 et sur 2) la **gestion des eaux souterraines**, à l'occasion d'un séminaire organisé par l'AFD à Paris en novembre 2019.

Le STP propose de mettre en place un outil sur la plateforme collaborative pour mobiliser les membres du COSTEA autour des 5 actions collaboratives.

4. Organiser le suivi des outils de planification des AS et d'exécution budgétaire

E-SUD, Assistant à Maitrise d'Ouvrage du COSTEA recruté en avril 2019, a mis en place un prototype d'outil de planification des actions structurantes, étroitement couplé au Plan de Contractualisation des Activités, qui sert de navette entre le STP et l'AFD pour la délivrance des ANO aux différentes étapes. Il a été présenté en CST, qui a apporté des évolutions, puis en COFIL. Il est aussi urgent que l'ensemble des actions soit dimensionné financièrement afin d'avoir des budgets réservés. A noter qu'à ce jour, une faible part du budget a été décaissée, en raison du temps pris à l'élaboration des procédures. Le COFIL souligne l'urgence de mettre en œuvre les actions, et demande que les outils de gestion et pilotage soient régulièrement partagés afin de suivre la mise en œuvre du COSTEA à un pas de temps plus fin que la réunion annuelle du COFIL.

Le STP propose de présenter au COFIL un dimensionnement budgétaire du COSTEA avant la fin de l'année 2019.

5. Faire aboutir et mettre en œuvre la stratégie de Communication

Le STP a présenté un diagnostic de la communication existante et des pistes de réflexions pour orienter la communication interne et externe.

Deux points particuliers ont fait l'objet d'une discussion.

- Le slogan proposé « *Ensemble pour relever les défis de l'agriculture irriguée* ». Le mot « ensemble » renvoie à la notion de communauté que vise à structurer le COSTEA, le mot « défis » aux objectifs du COSTEA de contribuer aux grands enjeux, le mot « agriculture irriguée » à son objet. Il a été suggéré de reprendre le terme Eau Agricole, pour sa dimension de gestion (en anglais agricultural water management plutôt qu'*irrigated agriculture*) et permettant de nuancer l'aspect promoteur de l'agriculture irriguée ; de remplacer le mot « défis » par le mot « durabilité », très usuel. Les avis étant partagés, et dans le but de faire aboutir une formule, le STP propose que l'on conserve le slogan initialement proposé.
- La ligne éditoriale. Une typologie des productions et du schéma de validation a été présentée au COPIL. Cependant, celle-ci n'a pu être discutée en détails faute de temps, mais il apparaît important au COPIL de poursuivre la clarification sur la catégorisation des différentes productions et leurs processus associés (élaboration, format, contenu, relecture, diffusion...), pour différencier 1) des livrables qui font état d'une position collective du COSTEA sur un sujet et 2) des livrables qui rendent compte de travaux qui sont produits sous la responsabilité, engagent librement les auteurs qui les mettent en œuvre, et qui doivent essentiellement faire l'objet d'une vérification quant à leur qualité, et de leur conformité aux clauses contractuelles auxquelles ils sont soumis. Une nouvelle proposition de ligne éditoriale discutée au sein du STP figure en annexe de ce relevé de décision.

Il est aussi convenu de privilégier dans la communication « acteurs de l'irrigation » à « professionnels de l'irrigation ».

Sur la base de ces éléments et du démarrage concret des activités, le STP s'engage à intensifier sa communication interne et externe.

6. Déterminer la participation et la valorisation du COSTEA au forum mondial de l'eau et à des événements intermédiaires

Le COSTEA a l'opportunité de participer aux événements suivants :

- le colloque sécheresse par l'Unesco en décembre 2019,
- la 5ème Conférence Régionale Africaine de la CIID organisée par l'ANAFIDE Maroc en mars 2020,
- la conférence Sésame n°7 qui réunira début 2020 une centaine de partenaires en provenance de la Méditerranée du Sud et Orientale, d'Afrique de l'Ouest sur un programme de 3 jours (1 jour de séminaire orienté sciences et politiques, 2 jours de terrain). Sur le contenu, il semble important de repositionner la vision : la rareté de l'eau est réelle, mais pas partout, et dans certains cas, les ressources font l'objet de très peu de prélèvements ce qui donne, par exemple en Afrique, un potentiel de multiplier x5 les surfaces irriguées. Ainsi, le rapport d'AgriMonde qui avait conclu sur un creusement de la sécurité alimentaire en Afrique n'est pas réaliste car avait omis la possibilité de mieux mobiliser l'eau. Sur ce genre de considération, le COSTEA a la légitimité d'aider à la formulation de messages.
- le Forum Mondial de l'Eau à Dakar en 2021, pour lequel l'Etat du Sénégal a demandé un appui de la France pour la préparation du thème « l'eau dans le développement rural » et le MAAF en a donc fait un axe de travail. Le Groupe « Développement Rural et Sécurité alimentaire » est revivifié et se réunira en septembre.

La participation du COSTEA à ces différents événements est un élément fort de communication externe. Elle a aussi pour but de poser des jalons intermédiaires avant le forum de Dakar.

Le STP a proposé au Président du COPIL Ali Bety de participer au colloque sécheresse pour y représenter le COSTEA. Il a également proposé au réseau des SAGI de participer à la 5ème Conférence Régionale Africaine de la CIID et d'y tenir leur réunion annuelle.

Le ROPPA demande à ce que le COSTEA pense à mobiliser son réseau de représentants de producteurs dans ces différentes occasions.

Annexe : Ligne éditoriale

Types de production	Quel type de contenu	Qui le produit	Qui vérifie la conformité du livrable	Qui décide de la labellisation COSTEA et de sa diffusion	Quelle diffusion probable	Qui le valide
Rapports d'études	Production de connaissances / études de cas / analyse biblio / recommandations	Prestataire	STP	Comités de relecture nommés par le STP	site internet	STP
Mémoires de Stage	Production de connaissances / études de cas / analyse biblio	Stagiaire-encadrant	STP	Comités de relecture nommés par le STP	site internet si qualité suffisante	STP
Publications Scientifiques	Production de connaissances / études de cas / analyse biblio / recommandations	Chercheur			Extérieur et relayé sur site Internet + Bulletins	
Notes de synthèse	Valorisation/compléments/avec point de vue plus collégial ou contrasté pour des (1 à +sieurs) travaux COSTEA	STP		Comités de relecture nommés par le STP	site internet	CST
Dossiers thématiques	Valorisation/compléments/avec point de vue plus collégial ou contrasté pour des (1 à +sieurs) travaux COSTEA	STP et / ou personnes en charge des travaux		Comités de relecture nommés par le STP	site internet	CST
Documents de communication externe	Valorisation/compléments/avec point de vue plus collégial ou contrasté pour des (1 à +sieurs) travaux COSTEA	STP et / ou personnes en charge des travaux		Comités de relecture nommés par le STP		CST
Notes de cadrage d'AS	Problématisation pour définition d'AS	STP appuyé par experts recrutés le cas échéant			interne - Espace de collaboration	COFIL
Comptes rendus d'ateliers thématiques COSTEA		STP et / ou personnes en charge des travaux	STP		interne - Espace de collaboration	STP
Comptes rendus de CST		STP			interne - Espace de collaboration / externe - site internet	AFD
Comptes rendus de COFIL		STP				Président du COFIL

Le CST joue le rôle de Comité éditorial du COSTEA. Des Comités de relecture sont mis en place en son sein par le STP, en identifiant des experts ayant des connaissances sur le sujet traité et/ou la géographie concernée, et en associant le STP, un/des représentants de l'AFD, ainsi que des partenaires dans les pays concernés.

Le mandat du Comité de relecture d'un livrable est de demander des compléments aux auteurs, de décider de publier ou non le livrable, ainsi que du mode de valorisation, selon des critères qu'il définit, comprenant notamment le respect aux Termes de Références et la qualité de rédaction.